

## **AVIS DE RECOURS**

### Permis Unique

---

Le Bourgmestre porte à la connaissance du public **qu'un recours a été introduit le 20.03.2026** par **SRL WATT ELSE Malmedy, rue du Jauviat 20 à 5530 Yvoir**

**contre la décision de refus tacite du Fonctionnaire délégué et fonctionnaire technique du 13.09.2025**  
relatif à une demande de Permis Unique pour :

**construction et exploitation de cinq éoliennes d'une puissance nominale maximale de 4.8 MW et d'une cabine de tête, l'aménagement d'aires de manutention, de chemins d'accès et la pose de câbles électriques à 4960 Malmedy, Vieille Voie de Liège**

Les intéressés peuvent consulter le texte intégral de ce recours à l'administration communale, au bureau d'accueil de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 00 ou sur rendez-vous.

Toute personne a le droit d'avoir accès au dossier dans les services de l'autorité compétente, dans les limites prévues par le décret du 13 juin 1991 concernant la liberté d'accès des citoyens à l'information relative à l'environnement.

Ce recours n'a pas d'effet suspensif de la décision (sauf s'il est exercé par le fonctionnaire technique)

A Stoumont, le 09.04.2026

Le Bourgmestre,

Didier Gilkinet